

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 72-1439/SG/CD rendue exécutoire la délibération n° 285/7e L.

n° 72-1439/SG/CD

Ministère
MINISTERE DE FINANCE

Date de publication
11 octobre 1972

Numéro JO
n° 20 du 25/10/1972

Date du numéro
25 octobre 1972

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 285/7e L du 29 septembre 1972 de la Commission permanente de la Chambre des députés du Territoire français des Afars et des Issas accordant des parcelles de terrains domaniaux en concession provisoire.